



Cegid HR Sprint
Plan de paie du
16 septembre 2024

BU HCM – Cegid HR Sprint
Niveau : Document Public
Mise à jour : 16 septembre 2024
Destinataires : Clients – Collaborateurs CEGID

À propos de ce document

Le but de ce document est de présenter les apports et corrections du plan de paie du **16 septembre 2024**.

Niveau de confidentialité	Document Public
Dernière mise à jour	16 septembre 2024
Destinataires	Clients – Collaborateurs Cegid

Mentions légales

La permission est accordée en vertu du présent Accord pour télécharger les documents détenus par Cegid et pour utiliser l'information contenue dans les documents uniquement en interne, à condition que: (a) la mention de copyright sur les documents demeure sur toutes les copies du matériel ; (b) l'utilisation de ces documents soit à usage personnel et non commercial, à moins qu'il n'ait été clairement défini par Cegid que certaines spécifications puissent être utilisées à des fins commerciales ; (c) les documents ne seront ni copiés sur des ordinateurs en réseau, ni publiés sur quelque type de support, à moins d'en avoir obtenu l'autorisation explicite de Cegid; et (d) aucune modification ne soit apportée à ces documents.

1. Préambule.....	4
1.1. Plan de paie	4
1.2. Informations.....	4
1.3. Préconisations	4
2. Informations	6
2.1. Points d'attention.....	6
2.2. Impacts	6
2.3. Informations importantes	6
3. DSN.....	7
3.1. Organismes au 24 juillet 2024	7
3.1. Eléments exclus du brut AC.....	8
4. Abattement frais professionnels pigiste	10
5. Corrections diverses.....	12
5.1. INC0113000 - Congés payés.....	12
5.2. INC0193251 – 2032 Heures supplémentaires 25% Non Exo	13
6. Annexes	15
6.1. Articles utiles.....	15
6.2. Articles des plans de paie précédents.....	15
6.3. Liens utiles.....	16

1. PREAMBULE

1.1. Plan de paie

Pour connaître la version du plan de paie, vous pouvez consulter la valeur de l'élément national **9994**. Pour ce plan de paie, elle correspond à la valeur : **16092024,0001**.

1.2. Informations

Les rubriques d'origine conventionnelle présentes dans le plan de paie de Cegid HR Sprint ont été apportées pour répondre à des problématiques ponctuelles sur des points particuliers et précis des dispositions conventionnelles. Les valeurs apportées lors de la création de ces paramétrages n'ont donc pas vocation à être actualisées.

Nous vous informons par conséquent qu'aucune de ces valeurs d'origine conventionnelle n'est plus mise à jour depuis le plan de paie d'**octobre 2018**.

1.3. Préconisations

Pour une utilisation optimisée, nous vous conseillons la mise en place des niveaux préconisés.

Vous trouverez la [KB0014362](#) - La gestion des niveaux préconisés dans la base de connaissance de votre portail utilisateurs CEGID.

Pour activer la gestion des niveaux préconisés, dans vos dossiers, vous devez cocher dans les Paramètres / Dossier / Paramètres société / Paie / Préférence : gestion des niveaux et des éléments dossiers.

Paramètres Société

- Paie
 - Paramètres
 - Salarié
 - Caractéristiques
 - Génération comptable
 - N4DS
 - Préférences**
 - Interface
 - Compléments
 - DPAE dématérialisée
 - IJSS_maintien
 - Dématérialisation RH
 - eRH
 - Absences - Congés Payés
 - DSN

Préférences

Modèle d'édition du bulletin
 Par défaut CEGID Bulletin de Paie Simplifié

Absence éditée en bas de bulletin

Absence 1
 Acquis [] [] []
 Pris [] [] []

Absence 2
 Acquis [] [] []
 Pris [] [] []

Absence 3
 Acquis [] [] []
 Pris [] [] []

Absence 4
 Acquis [] [] []
 Pris [] [] []

Etat justificatif

Heure 20 Heures travaillées
 Rémunération 01 Brut avant abattement
 Repas pris Montant rémunération 0500
 Heures exo. 44 Heures complémentaires exon

Éléments du bulletin

- Gestion des niveaux et des éléments dossier
- Gestion édition Original/Duplicata/Specimen

Alertes

- Gestion des alertes de paie
- Application de paie <<Tous>>

Impression des rubriques

Mode d'impression des rubriques
 Détail / libellé rubrique

Cumul édité en bas de bulletin

Cumul 1 [] [] []
 Cumul 2 [] [] []
 Cumul 3 [] [] []
 Cumul 4 [] [] []
 Cumul 5 [] [] []
 Cumul 6 [] [] []

Cumul mensuel édité en bas de bulletin

Champ 1 Aucun
 Libellé

Champ 2 Aucun
 Libellé

Champ 3 Aucun
 Libellé

Calendrier

Édité en Gestion en jours

Visite médicale

Périodicité Tous les 2 ans
 Nb de zones libres combo 0
 Nb de zones libres montant 0

eMail

- eMail envoyé via Serveur
- Suffixe date sur le nom des fichiers de virement
- Virement SEPA US

2. INFORMATIONS

2.1. Points d'attention

Vous trouverez ci-dessous les points apportés qui peuvent nécessiter une attention de l'utilisateur.

Titre	Pages
DSN	7
Abattement frais professionnels pigiste	10
Corrections diverses	
Annexes	15

2.2. Impacts

Les mises à jour et corrections contenues dans ce plan de paie peuvent impacter vos bulletins de paie :

- DSN
- Bulletin de journalistes pigistes

2.3. Informations importantes

Suite à des retours des services de la DSN sur la saisie des quotités de travail, nous vous invitons à vérifier ce point. Pour vous aider, vous trouverez dans votre base de connaissance l'article [KB0038232](#) Cegid HR Sprint : Les réflexes pour déclarer les quotités de travail en DSN.

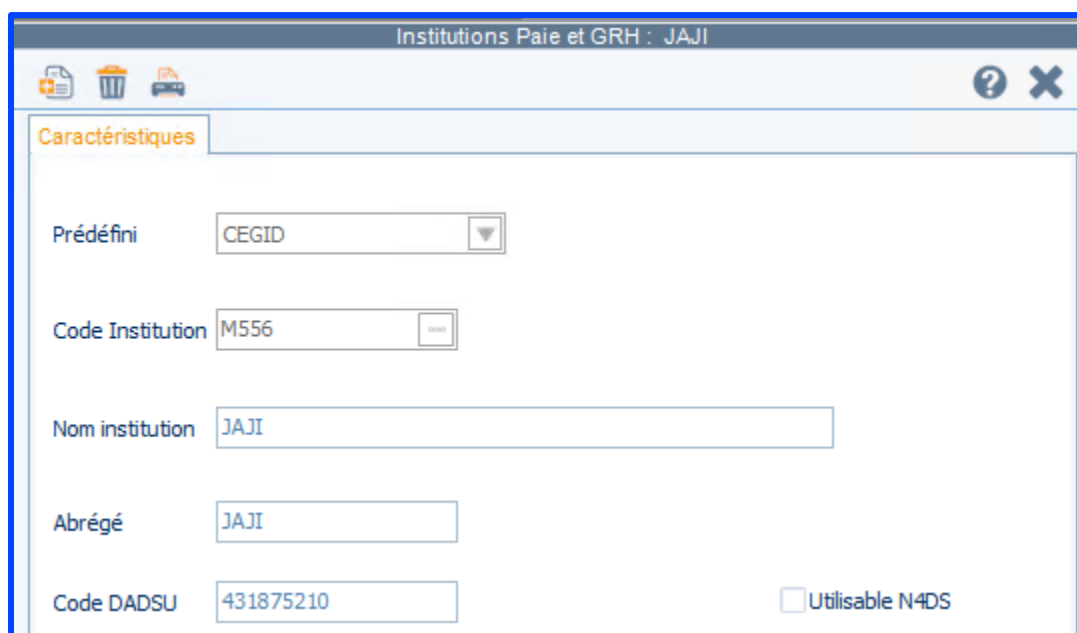
3. DSN

3.1. Organismes au 24 juillet 2024

<https://www.net-entreprises.fr/nomenclatures-dsn-p24v01/>

Création des organismes ci-dessous :

M556 JAJI



Institutions Paie et GRH : JAJI	
Caractéristiques	
Prédéfini	CEGID
Code Institution	M556
Nom institution	JAJI
Abrégé	JAJI
Code DADSU	431875210
	<input type="checkbox"/> Utilisable N4DS

X439 MUTUALIA ALLIANCE SANTE

Institutions Paie et GRH : MUTUALIA ALLIANCE SANTE

Caractéristiques

Prédéfini CEGID

Code Institution X439

Nom institution MUTUALIA ALLIANCE SANTE

Abrégé MUTUALIA ALLIANCE

Code DADSU GMUAS1 Utilisable N4DS

3.1. Éléments exclus du brut AC

Pour vous permettre d'exclure des éléments du salaire brut AC (assurance chômage) segment S21.g00.51.011 TYPE 002), nous vous apportons un nouveau cumul : **ZE4 Éléments exclus BRUT AC**.

Ce cumul est à ajouter en gain dans les rubriques que vous souhaitez exclure du salaire brut AC pour la DSN.

Nous modifions la fonction DSN **BUB0 Eléments exclus brut AC** pour prendre en compte ce cumul.

Ligne n°	Condition
01	IF (REM 8434 <> SAT) THN
02	(CUM A97 - REM 8432 -
03	CUM R_A97 + CUM ZE4) ELS
04	CUM ZE4

https://net-entreprises.custhelp.com/app/answers/detail_dsn/a_id/1323

4. ABATTEMENT FRAIS PROFESSIONNELS PIGISTE

Mise en place de la dégressivité du taux d'abattement frais professionnels des pigistes

Élément national 0547 % DFS Pigiste

Code	Libellé	Date de validité	de Convention collective	Valeur
0547	% DFS Pigiste	01/01/2010	000	30
0547	% DFS Pigiste	01/01/2024	000	28
0547	% DFS Pigiste	01/01/2025	000	26
0547	% DFS Pigiste	01/01/2026	000	24
0547	% DFS Pigiste	01/01/2027	000	22
0547	% DFS Pigiste	01/01/2028	000	20
0547	% DFS Pigiste	01/01/2029	000	18
0547	% DFS Pigiste	01/01/2030	000	16
0547	% DFS Pigiste	01/01/2031	000	14
0547	% DFS Pigiste	01/01/2032	000	12
0547	% DFS Pigiste	01/01/2033	000	10
0547	% DFS Pigiste	01/01/2034	000	8
0547	% DFS Pigiste	01/01/2035	000	6
0547	% DFS Pigiste	01/01/2036	000	4
0547	% DFS Pigiste	01/01/2037	000	2
0547	% DFS Pigiste	01/01/2038	000	0

Modification du taux de la rémunération **6010 Abat. frais professionnels pigistes** : l'élément national 0547 remplace la valeur 30 :

6010 Abat. frais professionnels pigistes

Caractéristiques Calcul Validité Déclarations DSN DSN Rappel/Régl

Type de calcul effectué Base * Taux/100

Base & Taux & Coefficient & Montant				
	Base	Taux	Coefficient	Montant
Type	Variables de paie	Eléments nationaux		
Valeur	0181	0547		
Calcul abattement fra...		% DFS Pigiste		
Montant	Montant			
Quantité				
Imprimable/Décimales	<input type="checkbox"/> 2	<input type="checkbox"/> 2	<input type="checkbox"/> 2	<input type="checkbox"/> 2

Mini & Maxi		
	Type	Valeur
Minimum	<<Aucun>>	
Maximum	<<Aucun>>	

<https://boss.gouv.fr/portail/accueil/avantages-en-nature-et-frais-pro/frais-professionnels.html#titre-annexe--liste-des-professions-be>

5. CORRECTIONS DIVERSES

5.1. INC0113000 - Congés payés

Le plan de paie apporte un nouveau profil pour l'indemnité de congés pour les contrats courts.

Création de la rémunération **4272 Paiement congés payés 10%**.

4272 Paiement congés payés 10%

Caractéristiques | Calcul | Validité | Déclarations | DSN | DSN Rappel/Régul

Prédéfini: CEGID

Code: 4272 | Libellé: Paiement congés payés 10%

Nom court: Paiement congés p

Thème: Compléments de salaire

Activité: <Toutes>

Rubrique imprimable sur le bulletin

A exclure du calcul du maintien

A exclure du calcul de la paie à l'envers

Participe au calcul des IJSS

A ajouter dans le coût global du salarié

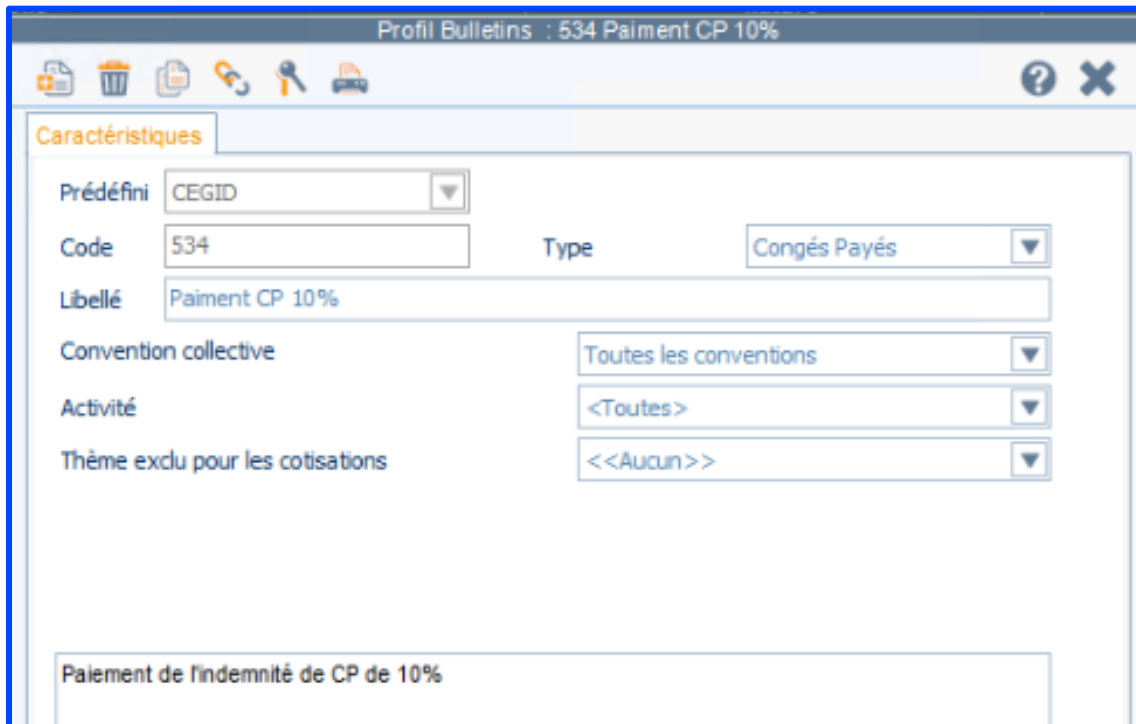
4272 Paiement congés payés 10%

Caractéristiques | Calcul | Validité | Déclarations | DSN | DSN Rappel/Régul

Type de calcul effectué: Base * Taux/100

	Base	Taux	Coefficient	Montant
Type	Montant cumul paie	Valeur		
Valeur	11	10		
Montant	Jour			
Quantité				
Imprimable/Décimales	<input checked="" type="checkbox"/> 2	<input checked="" type="checkbox"/> 2	<input type="checkbox"/> 2	<input type="checkbox"/> 2

Cette rémunération est associée au nouveau Profil **534 Paiement CP 10%**.



Profil Bulletins : 534 Paiement CP 10%

Caractéristiques

Prédéfini: CEGID

Code: 534 Type: Congés Payés

Libellé: Paiement CP 10%

Convention collective: Toutes les conventions

Activité: <Toutes>

Thème exclu pour les cotisations: <<Aucun>>

Paiement de l'indemnité de CP de 10%

5.2. INC0193251 – 2032 Heures supplémentaires 25% Non Exo

Il est décoché A ajouter dans le coût global salarié pour la rémunération **2032 Heures supplémentaires 25% Non Exo**.

2032 Heures supplémentaires 25% Non Exo

Caractéristiques | Calcul | Validité | Déclarations | DSN | DSN Rappel/Régul

Prédéfini: CEGID

Code: 2032 Libellé: Heures supplémentaires 25% Non Exo

Nom court: Heures supplément

Thème: Heures Complémentaires

Activité: <Toutes>

Rubrique imprimable sur le bulletin

A exclure du calcul du maintien A exclure du calcul de la paie à l'envers

Participe au calcul des IJSS

A ajouter dans le coût global du salarié

6. ANNEXES

6.1. Articles utiles

Vous retrouvez ici les KBs qui nous semblent utiles en cette période :

[KB0038232](#) Cegid HR Sprint : Les réflexes pour déclarer les quotités de travail en DSN

[KB0040457](#) Cegid Production Sociale : Comment gérer un changement logiciel pour la continuité déclarative DSN ?

[KB0040373](#) Cegid Production Sociale : Comment alimenter le bloc S21.G00.40.073 pour les dispositifs IAE et EA ?

[KB0036912](#) - Cegid Production Sociale : DSN - Temps partiel thérapeutique : communication net-entreprises

[KB0035197](#) - Cegid HR Sprint - Gestion du Bonus-Malus

[KB0034704](#) - Cegid Production Sociale : Comment fusionner deux coffres-forts dans une même société ?

[KB0034702](#) - Cegid Production Sociale : Comment gérer la signature électronique dans la Dématérialisation RH ?

[KB0034545](#) - Cegid production Sociale : Replay Web Assistance - La Gestion des IJSS

[KB0032395](#) - Régularisation des cotisations MSA

[KB0032394](#) - Régularisation des cotisations URSSAF

[KB0032393](#) - Régularisation des cotisations OC

[KB0032385](#) - Régularisation des cotisations AGIRC-ARCCO

[KB0031555](#) - Cegid Production Sociale : Comment régulariser en DSN un trop versé pour la DGFIP ?

6.2. Articles des plans de paie précédents

Plan de paie du 17 juillet 2024 : [KB0040370](#)

Plan de paie du 17 juin 2024 : [KB0040138](#)

Plan de paie du 16 mai 2024 : [KB0039875](#)

Plan de paie du 15 avril 2024 : [KB0039490](#)

Plan de paie du 18 mars 2024 : [KB0039331](#)

Plan de paie du 16 février 2024 : [KB0039068](#)

Plan de paie du 25 janvier 2024 : [KB0038770](#)

Plan de paie du 8 janvier 2024 : [KB0038648](#)

Plan de paie du 21 décembre 2023 : [KB0038576](#)

Plan de paie du 17 novembre 2023 : [KB0038343](#)

6.3. Liens utiles

<https://boss.gouv.fr/portail/accueil.html>

<https://www.net-entreprises.fr/calcul-des-indemnite-journalieres-maladie-et-maternite/>